



**Communiqué établissant le bilan semestriel du  
contrat de liquidité de la société  
METROPOLE TELEVISION**  
Information Réglementée

Au titre du contrat de liquidité confié par la société METROPOLE TELEVISION à EXANE BNP PARIBAS, en date de transaction du 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 107 400 titres
- 1 339 581 €

Il est rappelé qu'à l'ouverture du contrat (2 février 2009) les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 114 000 titres
- 1 209 180 €

Ce contrat se substituait au précédent contrat confié à la société CA Cheuvreux, auquel il avait été mis fin à effet du 30 janvier 2009.

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 150 000 titres
- 760 221.45 €

Neuilly sur Seine, le 6 Juillet 2009

Contact :

Claire Roblet  
Blandine de Villaret

Responsable des Relations Investisseurs  
Chargée de Relations Investisseurs

01 41 92 59 53  
01 41 92 28 03

[croblet@m6.fr](mailto:croblet@m6.fr)  
[blandine.de-villaret@m6.fr](mailto:blandine.de-villaret@m6.fr)

**MÉTROPOLE TÉLÉVISION**

89, AVENUE CHARLES DE GAULLE 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TÉLÉPHONE : 01 41 92 61 11

TÉLÉCOPIEUR : 01 41 92 61 39

INTERNET : <http://www.m6.fr>